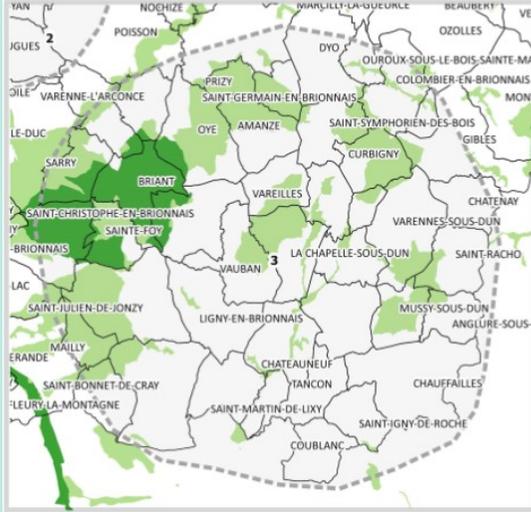




## Enjeux et leviers pour nos territoires

### Les espaces naturels remarquables du Brionnais



- Espace naturel sensible
- Zone Natura 2000
- Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

BRIONNAIS

### BILAN DES DYNAMIQUES À L'ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE



Urbanisme

- Secteur fortement fragmenté avec une urbanisation rurale parsemée nécessitant de nombreuses routes
- Développement des communes entraînant un enclavement des parcelles agricoles



Agriculture

- Surfaces agricoles représentant plus de 80 % de l'occupation du sol dans la partie centrale
- Secteur très homogène, stable, peu diversifié, avec majoritairement de petites exploitations d'élevage bovin pâturant sur des prairies permanentes de qualité
- Exploitants agricoles âgés, avec une problématique liée à la reprise des exploitations, ainsi qu'à leur modernisation
- Un paysage bocager exceptionnel caractéristique du Charolais-Brionnais, candidat au patrimoine mondial de l'UNESCO, impliquant des mesures de gestion pour préserver ce paysage mais aussi l'agriculture qui le façonne



Forêt  
Bocage

- Secteur faiblement boisé, avec moins de 10 % de surfaces forestières sur le territoire
- Secteur contrasté au niveau de sa richesse en haies et autres éléments bocagers, avec une densité moins importante au sud est du secteur
- Constat d'élargissement du maillage bocager avec une disparition de nombreux arbres et haies basses, entraînant une perte de linéaire, de structure et de continuité bocagère

### QUELQUES ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES



Triton crêté

© Jelger Herder



Écrevisse à pattes blanches

© Fédération de pêche 71



Rosalie des Alpes

© Nicolas Gard



Petit rhinolophe

© Tangy Stoeckle



Pie grièche à tête rousse

© Ruedi Aeschlimann



### LES ENJEUX PAR TYPE DE MILIEUX



- Lutter contre l'enrésinement des massifs forestiers à l'est du territoire qui amène à une perte de biodiversité
- Mener une gestion sylvicole en lien avec les cours d'eau du territoire



- Maintenir et renforcer les principaux corridors interrégionaux au niveau de la plaine du Val de Loire par une occupation du sol adaptée (conservation des haies et d'un bocage de qualité)
- Maintenir des milieux prairiaux et renforcer le corridor écologique traversant le territoire du Nord-Est au Sud-Ouest par la conservation des haies et d'un bocage de qualité et le développement d'une occupation du sol favorable aux espèces inféodées aux prairies et au bocage



- Préserver les landes sèches de la Vallée de la Belaine et les pelouses acidiphiles au Nord-Est du secteur
- Identifier les pelouses calcicoles du territoire en vue de mieux les préserver



- Préserver les zones humides présentes sur tout le territoire



- Préserver les milieux tourbeux de la vallée de la Belaine
- Réduire les obstacles à la continuité écologique des cours d'eau, et notamment sur le Sornin, reconnu comme étant une priorité régionale dans le SRCE
- Préserver le Sornin et ses affluents classés en tant que réservoirs de la biodiversité

### LES OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR LE TERRITOIRE

- ▶ **Maintenir** les exploitations agricoles et les conditions favorables à **l'élevage extensif**
- ▶ **Développer** une **gestion écopaysagère des espaces agricoles** (bocage, pelouses sèches, milieux humides)